

# Rencontre avec les populations du Moyen Atlas

Amghass, 10 Mars 2008

Dans le cadre de ses activités de communication avec les populations des montagnes, l'Association des Populations des Montagnes du Monde (APMM) section Maroc, a organisé une rencontre avec les populations du moyen Atlas à Amghass dans la région d'Azrou, le dimanche 8 Mars 2008.. Elles sont représentées par les associations locales et les représentants des tribus. L'objectif de la rencontre est de sensibiliser les populations des montagnes du Moyen Atlas à revendiquer leurs droits, ainsi que d'instaurer un débat avec elles en leur offrant l'occasion d'exposer leurs problèmes et leurs doléances.

Ont pris part à cette rencontre, les associations :

1. APMM section Maroc ;
2. Congrès Mondial Amazigh (CMA) ;
3. Abghor, Mrirt ;
4. Aztta Amazigh, Oulmès ;
5. Ammane, Imouzzar Kendar ;
6. Tamount, Tazouta (Pv. Sefrou) ;
7. Anarouz, Mrirt ;
8. Amssassa, Imouzzar Kendar ;
9. Association des éleveurs d'ovins, Azrou;
10. Tichchoukt, Boulmane ;
11. Moyen Atlas, Moulay Bouazza (Pv. Khénifra) ;
12. Sidi Imekhfi, Aïn Leuh ;
13. Nejm al Atlas, Azrou ;
14. Addour, Sefrou ;
15. Aït Hnini, Tikkajouine (Pv. Khénifra) ;
16. Assid, Meknès ;
17. Moulay Lahcen n'Aïcha Mbarek, Krouchen ;
18. Ahermemmou pour la culture et le développement, Ahermemmou (Ribat al Kheïr) ;
19. Askka, Azilal.

Le nombre de participants à cette rencontre dépasse les 600 personnes, elles sont venues des provinces suivantes : Ifrane, Khénifra, El Hajeb, Sefrou, Taza ainsi plus de 15 tribus sont représentées .

Dans son allocution en langue amazighe, M. Saïd Kamel, président de l'APMM section Maroc, a souhaité la bienvenue aux participants, a donné un bref aperçu sur l'APMM et a rappelé l'objectif de cette rencontre. Ensuite M. Khalid Zirari, vice président du congrès mondial Amazigh (CMA), a souligné dans son intervention que le CMA a fait entendre aux Nations Unies, lors de sa visite au siège de cette instance, la voix des populations autochtones du Maroc. Il a rappelé également que le CMA ne ménage aucun effort et ne rate aucune occasion pour exposer et dévoiler les problèmes et les souffrances des populations des montagnes d'une manière générale et tout particulièrement des populations Amazighes. A cet effet, il a cité la rencontre organisée à Mrirt en 2006 et celle d'Aït Hnini auxquelles a pris part la représentante des N U pour les populations autochtones. Ensuite la parole a été

donnée aux représentants des associations locales le matin et aux représentants des tributs l'après midi pour exposer leurs problèmes et leurs doléances. L'inventaire des problèmes peut être résumé comme suit :

1. La spoliation des ressources hydriques : exemple : oulmès, les sources d'Imouzzer Kendar, Ben Smim, Tazouta etc;
2. L'extension du domaine forestier au détriment des terres agricoles et des parcours des populations et des ethnies depuis le protectorat ;
3. Spoliation des terres agricoles les plus fertiles et des pâturages, (parcours) appartenant soit aux personnes physiques soit aux collectivités ethniques par les colons. Avec l'avènement de l'indépendance justice n'a pas été faite pour rendre les terres spoliées à leurs propriétaires, mais ont été distribuées aux personnalités influentes;
4. Développement inéquitable du pays en matière d'aménagement du territoire, l'Amazigh land est essentiellement classé dans le Maroc inutile (zones de montagnes et déserts) ;
5. Manque d'infrastructures et d'équipements (eau potable, électricité, routes, établissements scolaires et parascolaires et hospitaliers ;
6. Absence de politique étatique visant la fixation des populations autochtones dans leurs terroirs par l'adoption d'une politique volontariste de mise en valeur des potentiels et des atouts des régions montagnardes et désertiques tels que le développement des activités génératrices de revenus pour lutter contre la précarité dans le cadre de l'INDH par exemple et le développement du tourisme de montagne ;
7. Absence de soutien technique et financier aux populations montagnardes pour les aider à surmonter les difficultés engendrées par les aléas climatiques de leurs terroirs : sécheresse, moyens et méthodes archaïques de production en agriculture traditionnelle et pastoralisme, taux d'intérêt élevé et standardisé du crédit agricole celui-ci ne fait pas de distinction entre agriculture moderne destinée à l'industrie et l'exportation et l'agriculture vivrière essentiellement traditionnelle ;
8. Surexploitation des ressources naturelles de l'Amazigh land (eaux, mines, forêts) sans aucune redevance qui profite à ceux qui subissent les effets négatifs de ces richesses naturelles (froid, crues, enclavement, pollution, désertification, déforestation, etc.) et même les postes d'emploi générés par certaines activités d'exploitation desdites richesses ne sont pas attribués aux populations locales même si ces régions disposent de ressources humaines non moins qualifiées que celles à qui ces postes ont été attribués;
9. Transfert de la propriété des terres agricoles: les populations amazighes qui manquent de moyens pour équiper et fructifier leurs terres les vendent aux grands agriculteurs qui disposent de moyens d'aménagement, ce qui les pousse ces population à l'exode rural et vers l'immigration sous toutes ses formes (légal, clandestine, interne et externe).

10. Exploitation abusive des nappes phréatiques pour irriguer les fermes des grands propriétaires terriens et alimenter les villes voisines en eau potable, ce qui affecte le débit des sources d'eau et cause des problèmes aux populations qui vivent des eaux de ces sources;
11. Vente illicite au marché noir des aliments animaux subventionnés par l'Etat et destinés aux petits éleveurs pour les aider à sauvegarder leur troupeau ;
12. Eloignement des Centres de Développement Agricole où les aliments animaux subventionnés se vendent ;
13. Affectation des responsables non Amazighophones dans des postes de responsabilité qui exigent la communication avec les populations Amazighes comme les juges, les caïds, les médecins, les gendarmes, etc. Plusieurs plaintes ont été perdues devant la justice pour la simple raison que le juge n'a pas compris ce que dit l'accusé et/ou la victime ou que l'interprète a mal interprété les propos de l'accusé et/ou de la victime;
14. Pillage des budgets des rares projets de développement qui se réalisent dans les zones montagnardes par les responsables sans contrôle ni audit sérieux (barrages collinaires, routes, reboisement de forêts, équipements socio publics, etc.
15. Manque de sérieux dans l'enseignement de la langue Amazighe. Celle-ci en tant que, symbole de notre identité et de notre existence, doit être enseignée dans toutes les écoles du Maroc avec la même rigueur à l'instar des autres disciplines scolaires. Les enseignants doivent recevoir une formation solide aussi bien initiale que continue dans les domaines de la pédagogie, de la didactique qui les qualifie à enseigner la langue et la culture Amazighes dans toutes ses composantes, culturelle, civilisationnelle, historique, littéraire, etc.

La séance a été levée vers 14 heures 30 minutes pour prendre le déjeuner et reprendre les travaux vers 16 heures.

La seconde séance a débuté effectivement vers 16 heures. La parole a été donnée à M. Mohamed AJAAJAA, militant Amazigh et responsable au bureau de l'association Assid, Meknès, pour faire une synthèse de ce qui a été débattu pendant les 4 réunions précédentes pendant lesquelles l'organisation de cette rencontre a été décidée. Selon le rapport verbal présenté par M. AJAAJAA, cette rencontre a groupé autour d'une même table les représentants de différents domaines d'activité à savoir les agriculteurs, les commerçants, les intellectuels de cinq provinces du Moyen atlas à savoir les provinces de Meknès, d'El Hajeb, d'Ifrane, de Khénifra et de Sefrou. Pendant cette réunion, les participants se sont mis d'accord pour organiser la présente rencontre à Amghass et y convoquer les représentants des populations du moyen Atlas pour les écouter exposer leurs problèmes et leurs doléances. Cette rencontre inciterait les autres massifs : Haut Atlas, Anti Atlas et Rif à suivre le même cheminement pour déboucher sur une première ébauche d'un diagnostic territorial de l'Amazigh land. Au cours de cette brève présentation M. AJAAJAA a énuméré un certain nombre de problèmes soulevés dans le débat de la rencontre du 23 Février 2008 qui sont d'ailleurs identiques à ceux soulevés dans les interventions des associations qui ont pris la parole pendant la première séance de cette rencontre auxquels on doit ajouter ce qui suit :

1. La non participation des populations locales dans l'élaboration et la prise de décisions les concernant ;
2. La politique d'appauvrissement des populations amazighes est délibérée ;
3. La fuite des illites Amazighes de leur terroirs : une fois formé et acquis un statut social soit disant valorisant, l'intellectuel Amazigh fuit le terroir et prive les siens de son savoir et savoir faire.

Ensuite M. Brahim Fouguig, universitaire et militant amazigh a souligné le rôle de la tribu dans l'organisation sociale chez les Amazighs, il a ensuite détaillé les composantes de la tribu et sa relation avec l'espace dans lequel elle vit et exerce ses activités. Il souligné le rôle de la conservation foncière qui, selon lui, « une créature du protectorat » pour usurper les terres des populations autochtones. Chez les amazighs, ajoute-il, « la conservation foncière c'est le sang qui a coulé pendant les guerres inter ethniques pour défendre et préserver le territoire de l'ethnie ».

La politique poursuivie depuis le protectorat, et qui a continué malheureusement pendant l'indépendance, a abouti à la création d'un Maroc utile et d'un Maroc inutile, qui a donné par la suite une culture utile et une culture inutile, un homme utile et un homme inutile.

S'agissant de la méthodologie à suivre pour entamer la suite des travaux de cette rencontre, il a été proposé de commencer par la hiérarchisation des problèmes soulevés par les différents intervenants pour aboutir à constituer des dossiers thématiques (terres, eaux, forêts, équipements et infrastructures, etc.) sur lesquels des équipes doivent travailler selon un timing bien défini.

Le président de l'APMM section Maroc a demandé aux ethnies participantes qui n'ont pas pu prendre la parole d'écrire leurs problèmes et doléance sur une fiche distribuée aux présents et ensuite désigner leurs représentants pour créer un comité du suivi pour chercher des solutions adéquates aux problèmes soulevés.

La prochaine rencontre aura lieu à Khénifra à l'occasion de la commémoration du décès du feu Moha ou Hammou azayyi en Avril 2008. La date exacte sera communiquée ultérieurement.

Rapporteur : Madouch Bouaazza